

Comité des usagers de l'Hôpital de Douarnenez
(Membre de la Coordination nationale des comités de défense des
hôpitaux et maternités de proximité)
6 passage Prad ar Sant – 29100 Douarnenez.

Communiqué

(Prière de publier ou de diffuser)

Le Comité des usagers de l'Hôpital de Douarnenez se réjouit de la décision du Ministre de la Santé de repousser la publication du décret concernant la fermeture de blocs opératoires, parmi lesquels celui de l'Hôpital de Douarnenez. Cette décision est sans doute le résultat des protestations et des interventions des professionnels, des élus et des usagers, comme des luttes en cours dans de nombreuses villes (de Valréas à Vire, de Ruffec à Briançon) contre les fermetures de services, dans un contexte social tendu. Cependant il ne s'agit pour l'instant que d'une reculade et le Comité considère que la vigilance reste nécessaire. Il demande que le projet de décret soit définitivement abandonné et qu'il soit mis fin à la fermeture de services hospitaliers de proximité.

Il considère que la politique de réduction de l'offre de soins, menée depuis de nombreuses années et amplifiée par la loi Bachelot, ne pourra qu'accentuer les inégalités géographiques et sociales. Il demande une politique qui se soucie d'abord de répondre aux besoins réels des personnes et des territoires et non de faire des économies. Il souhaite que les moyens soient donnés aux hôpitaux de proximité, dont celui de Douarnenez, pour le bien de tous et partout. Il estime qu'il est nécessaire de développer les coopérations entre hôpitaux de différents niveaux, comme ceux de Douarnenez et de Quimper, au lieu d'envisager des fermetures de services.

Enfin, le Comité demande que les usagers des hôpitaux, membres de comités de défense ou d'usagers, soient présents, tant au niveau local que régional et national, dans les différentes tables rondes sur les problèmes des hôpitaux récemment évoquées par le Ministre de la Santé.

Pour le président du Comité, Jean Le Goff,
le secrétaire, Yves Jardin (02.98.92.30.63)